

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 27 mars 2024**

**Objet : Recrutement par voie de contrat de projet**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

Le mercredi 27 mars deux mil vingt-quatre à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Jacqueline BELHOMME, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Patrick de la MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Bernard FOISY, Madame Françoise KERN, Monsieur Philippe LAUNAY,

**Avaient donné procuration** : Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY, Monsieur Jean-François DUFEU à Madame Marie CHAVANON, Monsieur Etienne FILLOL à Madame Françoise KERN, Madame Julie FOURNIER à Monsieur CAREL, Monsieur Quentin GESELL à Monsieur Patrick de la MARQUE, Monsieur Daniel GUERIN à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Philippe LAURENT à Madame ASSAYAG,

**Etaient absents et excusés** : Madame Nadège AZZAZ, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX, Monsieur Julien WEIL.

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Diana DEVY, directrice déléguée chargée des ressources humaines et de l'emploi territorial, M. Laurent SALLET, secrétaire général, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.

**Objet : Recrutement par voie de contrat de projet**

Le Conseil d'administration,

Vu l'article L. 332-24 du code général de la fonction publique relatif au contrat de projet,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Vu le décret n° 88-145 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Considérant que dans le cadre de la politique de développement durable menée par le CIG, des besoins de conseil et d'accompagnement des directions apparaissent de plus en plus prégnants et nécessitent le recrutement d'un agent contractuel spécialisé dans cette thématique. Les actions jusqu'ici assurées par un groupe de travail d'agents volontaires prennent de l'ampleur mais ne nécessitent pas pour l'instant la création d'un poste pérenne.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Article 1<sup>er</sup> : DECIDE**, d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel dans le cadre d'un contrat de projet au sein du CIG afin d'assurer la fonction de chargé de mission développement durable / chargé de la transition écologique.

Cet agent pourra être recruté sur le grade d'attaché ou d'ingénieur territorial.

La durée du contrat pourra s'étendre de un à trois ans.

**Article 2 : DIT** que la rémunération correspondante à cet emploi non permanent sera fixée par référence à la grille indiciaire d'un des cadres d'emplois précités, selon la formation et l'expérience des candidats et comprendra le régime indemnitaire alloué aux autres agents de l'établissement relevant du grade de recrutement.

**Article 3 : DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, au chapitre 012.



Le Président,

Jacques Alain BÉNISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne  
Député honoraire